

La carte Vitale amorce l'informatisation du système de santé

Lancée officiellement à Rennes, le 5 mai, cette carte à puce devrait être généralisée au premier trimestre 1999.

La Caisse nationale d'assurance-maladie en attend 2 milliards de francs d'économies de gestion par an

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a lancé officiellement, mardi 5 mai, à Rennes, la carte Vitale, première étape du « grand chantier de l'informatisation du système de santé ». Après la Bretagne, tous les

assurés sociaux du territoire devraient être équipés, au premier semestre 1999, de cette carte à puce qui, pour le moment, ne contient pas d'informations médicales. La CNAM, qui a investi 4 milliards de francs

dans ce lancement, espère réaliser des économies de gestion de 2 milliards de francs par an, notamment avec des réductions d'effectif à la Sécurité sociale : 8 750 équivalents temps-plein devraient être supprimés d'ici à

2005. Les médecins de Vitré (Ille-et-Vilaine), qui ont expérimenté ce système, estiment que sa « généralisation est prématurée » et les pharmaciens rechignent à changer de mode de télétransmission.

RENNES

de notre envoyé spécial

Elle est de couleur verte, pour ne pas être confondue avec les cartes bancaires, et les assurés sociaux de la région Bretagne, au nombre de 1,6 million, devraient la recevoir avant le mois de juin. La carte Vitale première génération ne change pas grand-chose pour le moment, puisqu'elle contient les mêmes informations que l'actuelle carte papier. Mais elle amorce « le grand chantier de l'informatisation du système de santé », selon Bertrand Fragonard, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

Lancée officiellement, mardi 5 mai à Rennes, la carte Vitale devrait être généralisée sur l'ensemble du territoire au premier trimestre 1999. Son lancement aura nécessité près de 4 milliards de francs d'investissement mais devrait générer des économies de gestion de 2 milliards de francs par an, avec notamment une réduction des effectifs de la Sécurité so-

ciale : moins 8 750 postes équivalents temps-plein d'ici à 2005. « Outil de simplification et d'amélioration de la productivité » pour ses initiateurs, Vitale permettra, dans un premier temps, la télétransmission des feuilles de soins via le réseau santé social (RSS), dont la concession a été confiée à Cegetel (filiale de Vivendi, ex-Compagnie générale des eaux).

L'informatisation concerne aussi les médecins. Ceux de Bretagne recevront, dans les prochains mois, leur carte du professionnel de santé (CPS), clé d'accès au système d'intranet qui leur ouvrira, après abonnement, les portes du réseau. Ils pourront y échanger des informations (messageries, forums), consulter des bases de données ou suivre des sessions de formation continue... Le RSS proposera « sécurité, confidentialité et confort », a expliqué Noël Renaudin, le « monsieur informatisation » du ministère de l'emploi et de la solidarité, et le concessionnaire du réseau restera « neutre »

vis-à-vis des prestataires de services, a déclaré Jean-François Deschamps, directeur général de Cegetel.rss. Ainsi, si *Le Quotidien du médecin*, qui vient d'être racheté par Havas, qui va fusionner avec Vivendi, ouvrirait un service sur RSS, le concessionnaire le traiterait « de la même manière » que les autres prestataires, a assuré M. Deschamps. Avant la fin de l'année, le RSS devrait offrir une vingtaine de services qui auront préalablement reçu l'agrément du ministère afin de respecter une charte de déontologie. « Il n'y aura pas, sur RSS, a annoncé M. Renaudin, de publicité pour des produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale. »

« UN CLUB D'UTILISATEURS »

Cegetel.rss va investir une centaine de millions de francs pour ce réseau intranet et vise à l'équilibre à la fin des cinq ans de la concession. M. Deschamps se veut confiant : selon lui, les médecins sont prêts à l'informatisation,

même si seulement 54 % d'entre eux ont répondu à l'offre de la CNAM, qui leur proposait une prime de 9 000 francs pour s'équiper avant le 31 mars : « Un chiffre un peu en dessous de nos espérances », a reconnu M. Fragonard.

M. Deschamps estime que « des milliers de services pourront être proposés aux professions médicales » : actuellement, plus de 15 000 sont accessibles sur Internet dont 700 en français. RSS a enregistré, lundi 4 mai, son premier abonné breton, et M. Deschamps escompte que 10 % à 25 % des professionnels de la santé rejoindront le réseau d'ici à la fin de l'année : « Les médecins voient bien l'intérêt d'Internet et du RSS, qui est un club fermé d'utilisateurs garantissant sécurité et rapidité », estime-t-il.

En présentant le démarrage de Vitale en Bretagne, tous les partenaires de l'opération - mutuelles, caisses primaires, Mutualité sociale agricole - se sont félicités du travail réalisé en commun depuis plusieurs années, « une petite révolution », a estimé le directeur de la CPAM de Rennes. Manquaient à cette « fête » les médecins qui ont essuyé les plâtres de l'expérimentation, à Vitré (*lire ci-dessous*), et les pharmaciens, qui rechignent à changer de mode de télétransmission. Vitale, à peine née, va pourtant bientôt disparaître. Une deuxième génération de carte à puce est en effet en préparation : elle intégrera des informations médicales des assurés sociaux.

Bruno Caussé

La grogne des médecins du pays de Vitré

VITRÉ (Ille-et-Vilaine)

de notre correspondante régionale

« Nous avons servi de faire-valoir, de précurseurs à la manque ! » Au nom de l'Association des médecins de la région de Vitré qu'il préside, Charles-Antoine Percheron exprime son mécontentement sans détour.

pendant ses vacances chez sa grand-mère ? Médecin généraliste dans le bourg d'Etelles, près de Vitré, le docteur Percheron ne se contente pas de ce bilan succinct. « L'évaluation promise ne nous a pas été transmise », se plaint-il. Nous aurions voulu que notre charge de travail soit mesurée. Cette information aurait pu servir à nos syndicats pour négocier avec le gouverne-

CanoMédia.
Pour en finir
avec les frais de
déplacement.